

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Sujet :

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que différents processus sociaux peuvent être à l'origine de la déviance.

Introduction

La déviance désigne la transgression d'une norme sociale. Or les normes ne sont ni naturelles ni universelles : elles sont socialement construites et peuvent évoluer dans le temps. La déviance ne résulte donc pas uniquement d'un comportement individuel, mais de processus sociaux qui définissent certaines pratiques comme déviantes et transforment la manière dont les individus sont perçus et traités.

On peut alors se demander : comment différents processus sociaux peuvent-ils être à l'origine de la déviance ?

Nous verrons d'abord que la déviance peut résulter de la définition sociale et juridique des normes, puis qu'elle peut être produite par un processus d'étiquetage, avant de montrer que la stigmatisation peut renforcer des trajectoires déviantes.

I – La définition sociale et juridique des normes peut transformer un comportement en déviance

Un comportement n'est pas déviant en soi : il le devient lorsqu'il est défini comme tel par une norme sociale ou juridique. Les normes étant socialement construites, un même comportement peut être considéré comme acceptable à une période donnée et devenir déviant à une autre.

Le document 1 montre que la consommation d'opium aux États-Unis, à la fin du XIX^e siècle, était initialement une pratique culturelle associée à la minorité chinoise. Ce n'est qu'à la suite d'un mouvement politique et social que cette pratique a été interdite. L'intervention de la loi transforme alors un comportement auparavant toléré en comportement déviant.

Ainsi, la déviance peut résulter d'un processus de construction normative : l'interdiction juridique crée la catégorie de déviance.

II – L'étiquetage : la désignation d'un individu comme déviant à la suite d'un acte (réel ou supposé)

Selon Howard Becker, la déviance est également le produit d'un processus d'étiquetage. En principe, ce processus intervient lorsqu'un acte est interprété comme transgressant une norme. Toutefois, il suffit que cet acte soit attribué à l'individu pour que l'étiquette soit posée.

L'étiquette peut devenir un « statut principal » : l'individu est désormais perçu principalement comme « délinquant » ou « marginal ». Cette transformation du regard d'autrui modifie les interactions futures.

Le document 2 montre que les personnes condamnées à une peine d'emprisonnement ferme présentent des taux de récidive très élevés (87,4 % en 2015). La condamnation publique constitue un moment fort d'étiquetage susceptible d'influencer la trajectoire de l'individu.

III – La stigmatisation peut enfermer certains groupes dans une identité déviante et favoriser une carrière déviante

La stigmatisation, au sens de Goffman, correspond à l'imposition d'une identité discréditée. Elle peut viser un individu mais aussi un groupe social.

Le document 1 montre que l'interdiction de l'opium visait particulièrement la minorité chinoise. Au-delà de l'interdiction juridique, cette mesure participe à la stigmatisation des Chinois, associés à une pratique désormais définie comme déviante.

La stigmatisation peut limiter l'accès aux opportunités sociales et renforcer les mécanismes d'exclusion. Elle peut ainsi favoriser l'inscription dans une carrière déviante en structurant les trajectoires sociales autour d'une identité imposée.

Conclusion

La déviance apparaît ainsi comme le produit de plusieurs processus sociaux : la définition sociale et juridique des normes, l'étiquetage et la stigmatisation. Elle constitue une construction sociale issue de mécanismes collectifs et de rapports de pouvoir.